



Comment nous protéger



pour garantir la sécurité de chacun.e pendant les cours

Consignes à respecter par les participant.e.s aux cours organisés par le service du développement professionnel de l'Etat de Genève
(selon les recommandations de l'OFSP et de l'Etat de Genève)

Port du masque



Le masque doit être **porté en permanence**:

- dans tous les espaces communs
- si la distance de 1.5m ne peut pas être maintenue.
- dans les cours dès 15 personnes même si la distance peut être respectée.

Toujours avoir un masque personnel avec soi.

Dans nos locaux de formation



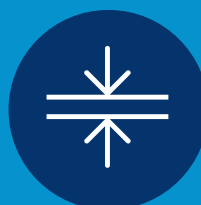
Respectez les consignes du site et la signalétique.



Désinfectez régulièrement vos mains



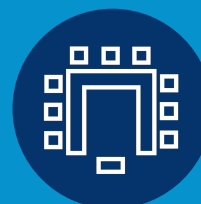
Gardez vos distances, y compris dans la salle de cours.
Nos intervenant.e.s adaptent leurs méthodes pour respecter les règles de distanciation.



Évitez au maximum les déplacements pendant les cours et l'échange de matériel



Le nombre de participant.e.s est adapté à la taille de la salle.



La disposition des salles est adaptée pour garantir suffisamment d'espace entre les participant.e.s et l'intervenant.e.
Il est **strictement interdit de modifier la configuration.**

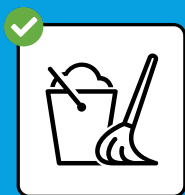


Les pauses sont organisées de manière échelonnée. **Les consignes et les horaires annoncés doivent être strictement respectés.**

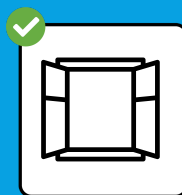


S'assurer d'avoir signé la liste de présence (traçabilité).

Hygiène et protection



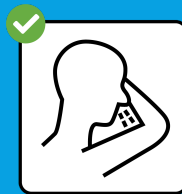
Le matériel et les locaux sont désinfectés régulièrement.



Les salles de cours et les locaux sont aérés régulièrement.



Évitez les poignées de mains



Toussez et éternuez dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Restez à la maison en cas de symptômes (coronavirus check: <https://ofsp-coronavirus.ch/check/>)

CO-VIVRE ENSEMBLE

Contact

Etat de Genève - Office du personnel de l'Etat
Service du développement professionnel (SDP)

Tél. 022 546 07 00
Mail. sdp-ope@etat.ge.ch